

du 29 janvier au 20 juin 2024
dans le Massif Central

Calendrier de la Préparation à l'examen probatoire du DE AMM Accompagnateur en Moyenne Montagne – AMM

CURSUS 2024	Inscription avant le	Dates	Lieu de formation	Volume horaire
MODULE NIV.1 : MARCHE-ORIENTATION « ACQUISITION & PERFECTIONNEMENT DES TECHNIQUES D'ORIENTATION »	12 mars	10, 11 et 12 avril	Chaîne des Puys (63)	20h
MODULE NIV.2 : MARCHE-ORIENTATION « ENTRAÎNEMENT & PERFECTIONNEMENT DES TECHNIQUES D'ORIENTATION »	7 avril	1, 2 et 3 mai	Chaîne des Puys, massif du Sancy (63)	20h
MODULE NIV.3 : MARCHE-ORIENTATION « ENTRAÎNEMENT & RECHERCHE DE BALISES COMPLEXES »	12 mai	10, 11 et 12 juin	Chaîne des Puys, massif du Sancy (63)	20h
MODULE NIV.4 : MARCHE-ORIENTATION « ENTRAÎNEMENT, RECHERCHE COMPLEXE DE POSTES, PRÉPARATION PHYSIQUE » EXAMEN PROBATOIRE BLANC	24 mai	19 et 20 juin	Chaîne des Puys, massif du Sancy (63)	14h
MODULE 5 « PRÉ-QCM » : CONNAISSANCES DE BASE DU MILIEU MONTAGNARD ECOLOGIE GÉNÉRALE, FLORE, GÉOLOGIE, FAUNE ET MILIEU HUMAIN	30 janvier	29 et 31 janvier 5, 7 et 14 février	Cours du soir à distance : 18h-20h00	10h (2hx 5 thèmes)
MODULE 6 QCM1 THÉMATIQUES 1, 2, 3,4,5,6,7,8,9	14 février	26 et 28 février	Cours du soir à distance : 18h-20h00	4h
MODULE 7 QCM2 THÉMATIQUES 1, 2, 3,4,5,6,7,8,9	1er mars	4 et 6 mars	Cours du soir à distance : 18h-20h00	4h
MODULE 8 QCM3 THÉMATIQUES 1, 2, 3,4,5,6,7,8,9	7 mars	11, 13 et 20 mars	Cours du soir à distance : 18h-20h00	6 h

Financer sa formation

Dans le cadre des aides à la formation professionnelle, il existe selon le statut du candidat, de nombreux dispositifs de prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

Où s'adresser ? <https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/> et <https://auvergne.profession-sport-loisirs.fr/>

Jeunes de 18 à 26 ans : Missions locales
Personne porteuse de handicap : AGEFIPH, Cap emploi...

| Demandeurs d'emploi : Pôle emploi
| Salariés : Service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation

Les inscriptions se font par MODULES de 1 à 8 sur notre site internet : [cliquez ici pour vous inscrire](#)

Sur le terrain les groupes sont au maximum de 10 stagiaires/formateur. Les exercices s'adaptent à chaque stagiaire, de peu à très expérimentés.

En cas de questions ou de difficultés, contactez le responsable pédagogique de la formation.

Contact : Responsable pédagogique Michaël ROUX | 06 27 16 33 28 | michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr
Secrétariat de la formation Nadège BECKER | 04 70 59 53 33 | nadega.becker@creps-vichy.sports.gouv.fr

